

LE PRÉSIDENT :

1080 Je ne sais pas si monsieur Paulhus serait arrivé? - Il ne viendra pas. Donc la commission appelle Ateliers créatifs Montréal.

J'ai oublié de mentionner, Monsieur Rocheleau, il y a un organisme qui s'appelle Conciliation Montréal qui fait un petit sondage, qui a pour but d'améliorer, disons, les rapports de consultation, puis si vous aviez deux petites minutes à répondre à un questionnaire, nos gens à l'arrière pourraient vous assister dans la réponse à ce questionnaire-là. On le demande à tous les gens qui font des présentations. Madame, aussi, vous êtes invitée.

1085

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1090 Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

Bonjour! Bonjour, Madame! On est dans un lieu d'expression culturelle, donc animé.

1095 **Mme MÉLANIE COURTOIS :**

Oui, tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

1100 On voulait venir au cœur du quartier.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1105 C'est fort inspirant.

LE PRÉSIDENT :

Alors, on vous souhaite la bienvenue. Si vous voulez nous donner votre nom, s'il vous plaît?

1110

Mme MÉLANIE COURTOIS :

Mélanie Courtois.

1115

LE PRÉSIDENT :

Madame Courtois.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1120

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1125

Alors, on vous écoute.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1130

Merci de me donner l'occasion de partager avec vous donc les préoccupations qu'on peut avoir en matière de préservation de lieu de création pour les créateurs dans le secteur des Faubourgs.

1135

Ce que je vous propose, ça va être de commencer rapidement par vous présenter l'organisation que je représente, Ateliers créatifs Montréal. Ensuite donc de soulever pourquoi, en fait, est-ce que la situation des ateliers d'artistes nous apparaît importante à soulever dans le secteur des Faubourgs, et puis donc à répreciser rapidement les recommandations qu'on a pu déposer dans un mémoire écrit.

1140 Pour tout de suite commencer. Donc, fondée en 2007, Ateliers créatifs est née de la volonté
conjointe du milieu culturel et des acteurs du développement local de contrecarrer l'exode des
artistes des quartiers centraux de Montréal. En effet, la métropole montréalaise comme d'autres
1145 métropoles dans le monde, en fait, connaît des phénomènes de gentrification et
d'embourgeoisement qui poussent les artistes à devoir quitter leurs ateliers dans quartiers souvent
centraux et des quartiers qu'ils ont aussi contribué à revaloriser de par leur présence. Et ce qu'on
sait maintenant de façon quand même assez certaine, c'est qu'en fait, la présence des artistes, et
ce, notamment à Montréal, en fait, contribue au développement économique essentiel des villes.

1150 Je ne veux pas vous abreuver de chiffres mais je voudrais quand même vous en donner
quelques-uns que je tire là d'une étude qui a été faite par la Chambre de commerce du Montréal
métropolitain en 2012, qui nous disait que le secteur des industries créatives et culturelles
représentait, donc en 2012, 92 000 emplois et plus de 8 milliards \$ en retombées économiques.
Donc ça, c'était pour l'ensemble en fait du territoire métropolitain.

1155 On voit que les artistes sont vraiment une force vive du territoire métropolitain. Et ce que je
dois préciser aussi, c'est que ce sont des travailleurs qui ont des besoins spécifiques en espaces de
travail. Donc on parle d'ateliers qui sont donc des espaces dans lesquels ils vont pouvoir produire,
créer, faire des essais, stocker du matériel. On est vraiment sur des besoins, on va dire, spécifiques.

1160 Je me permets aussi une petite parenthèse pour dire que c'est un secteur d'activité qui est
justement de plus en plus reconnu et soutenu aussi de façon internationale parce que c'est un
phénomène qu'on reconnaît, donc notamment des villes comme Toronto, Londres, mettent en place
des politiques pour soutenir ces espaces de travail. Et, aussi, qu'il y a eu beaucoup d'organismes
comme le nôtre ailleurs. Voilà, fin de la parenthèse.

1165 Donc je reviens. Des organismes comme le nôtre, qu'est-ce que c'est? Donc le rôle
d'Ateliers créatifs, c'est vraiment de faire en sorte que les ateliers d'artistes qui sont des espaces
quand même plutôt vulnérables parce qu'ils sont sujets aux augmentations de loyer, à l'éviction, aux
locations à court terme, aux transformations aussi des bâtiments dans lesquels ils se trouvent en

condos mais résidentiels, donc nous, notre rôle, c'est qu'en fait, ces espaces-là deviennent protégés. Donc qu'ils soient abordables, adéquats et pérennes.

1170

Donc pour ce faire, en fait, on achète des bâtiments ou alors on fait des ententes avec des partenaires privés et publics. Et pour vous donner justement l'exemple de notre premier projet qui a été donc l'acquisition en fait du Chat des artistes qui se situe au 2205, rue Parthenais, donc ça a été vraiment, en fait, cet édifice, notre premier projet et aujourd'hui donc il est dédié à la création des artistes et des artisans et des travailleurs culturels et ça a été donc une solution pour préserver des espaces de travail dans le secteur des Faubourgs.

1175

Et ce n'est pas un hasard si notre premier projet, en fait, a été dans le secteur des Faubourgs. Parce que ce secteur-là illustre vraiment justement ce qu'on peut voir en termes de force et faiblesse du secteur culturel. Donc les créateurs, ce qu'on peut dire, c'est que c'est en fait une vraie force vive du secteur. Je vous donne des chiffres après, mais déjà pour vous dire que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a adopté en 2009 une résolution qui affirmait l'existence du pôle de création culturelle des Faubourgs, donc qu'ils reconnaissaient en fait la culturel comme un vecteur de développement économique des quartiers Sainte-Marie et Saint-Jacques.

1180

1185

Et, justement pour vous redonner quelques chiffres, c'est qu'en 2009, on dénombrait déjà donc 7 500 emplois et 250 entreprises dans le secteur culturel dans le secteur culturel et trois ans après, il y a une étude qui a été faite, en fait, par deux organismes à développement locaux, à l'époque donc la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal et la Société d'investissement à Sainte-Marie, donc en 2012. Trois ans après, ils démontraient déjà qu'il y avait une augmentation de 45 % des travailleurs culturels dans le secteur des Faubourgs. Le document s'appelait *Portrait des travailleurs culturels des Faubourgs*, je crois. En tout cas.

1190

Donc on voit que c'est vraiment, en fait, un secteur qui est très, très présent, un secteur d'emploi qui est très présent dans le secteur des Faubourgs. Un des facteurs qui avait justement été identifié comme facteur de développement de ce secteur d'activité là, c'était vraiment justement le fait que les artistes et les créateurs puissent y trouver des espaces qui correspondaient à leurs besoins, donc en forme d'atelier, et qui soient aussi abordables. Donc ça, ça a vraiment été relevé

1195

1200

comme quelque chose qui a vraiment été essentiel pour la constitution du pôle de création des Faubourgs.

1205

Ce qu'on peut aussi dire, c'est qu'en fait, l'implantation et le développement de cette communauté artistique a aussi permis d'améliorer le cadre de vie général du quartier. Je pense à l'exemple de la rue Parthenais qui est assez édifiant, puis on dirait qui se voit vraiment avec justement une offre – bien, partenaire à Ontario à ce niveau-là avec une offre, en fait, en restauration, en cafés, aussi en art public. Et puis, c'est sûr que oui, c'est une offre qui s'est développée parce qu'il y a de plus en plus de travailleurs qui viennent à tous les jours, mais c'est une offre qui bénéficie aussi aux résidents du quartier.

1210

Donc ça pour dire qu'on est vraiment sur un développement de quartier, de vie, mais que c'est souvent un équilibre quand même qui est fragile dans ces pôles de création qui émergent et qui se développent comme les Faubourgs. Parce qu'en se développant, bien, c'est aussi le caractère abordable de leur lieu qui devient difficile à maintenir. Parce que c'est vrai que – puis, c'est pour ça que je vous parlais de l'édifice Grover – parce qu'il y a beaucoup de ces lieux-là, donc nous, nous sommes un organisme à but non lucratif mais la plupart des ateliers d'artistes se trouvent en fait dans le parc immobilier privé. C'est sûr qu'il y a des propriétaires sympathiques qui ont à cœur de garder les artistes et qui vont avoir des offres abordables, mais c'est un équilibre très fragile parce que dès qu'on a une vente ou un changement de propriétaire, une transformation en condo, bien c'est sûr que là, évidemment, les artistes sont fragiles.

1220

La vocation des édifices est menacée, comme ça a été le cas justement pour la Grover dans le début des années 2000, 2000-2010, où donc le bâtiment a été en vente et a vraiment eu une menace réelle, en fait, qu'il soit transformé en condos mais résidentiels. Donc de là a eu lieu

1225 une grande mobilisation, à la fois de la communauté artistique mais globalement de la communauté du quartier pour justement trouver des solutions.

1230 Il y a des solutions qui ont été prises, des solutions, on va dire, vraiment pour ce bâtiment-là qui a notamment été le changement de zonage de la rue Parthenais, qui est maintenant zone d'emploi, donc on ne peut plus y faire du résidentiel, ce qui a permis de préserver la vocation du bâtiment. Puis après, aussi, pour Montréal. Il y a un groupe de travail sur l'atelier d'artistes qui a été mis en place, donc il y a eu la création d'Ateliers créatifs Montréal aussi et il y a également eu un fonds pour la rénovation en fait de bâtiments d'ateliers d'artistes, donc conjoint par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

1235 Après, là je vais vraiment continuer les Faubourgs parce que je tenais aussi à souligner, c'est que justement ce dossier-là est toujours actif aux niveaux provincial et municipal. Là, le gouvernement du Québec a annoncé 25 millions \$ pour les cinq prochaines années pour justement préserver les ateliers d'artistes et aussi favoriser l'achat collectif. Et, à la Ville de Montréal est aussi en train d'élaborer une stratégie globale pour pouvoir préserver les ateliers d'artistes, encore une fois, à l'image aussi d'autres grandes villes qui le font, parce que l'idée, c'est de pouvoir justement préserver la mixité des secteurs d'activité dans le centre-ville des grandes métropoles. Donc, voilà.

1240 Dossiers actifs parce que dossiers complexes pour pouvoir maintenir ces espaces-là et concrètement, en fait, les risques qu'on voit dans le secteur des Faubourgs et donc avec, on va dire, le côté comme plus négatif du développement du quartier, c'est vraiment des risques qu'on va dire imminents et puis importants pour les ateliers d'artistes.

1250 Le premier, c'est l'augmentation des taxes foncières. On sait qu'avec la prise de valeur du foncier, l'augmentation des taxes foncières est directement répercutée sur les loyers des locataires, et ça, en fait, c'est une menace qui va autant pour les projets qui sont comme nos projets pour les organismes à but non lucratif que pour les propriétaires privés. Donc c'est un

1255

risque majeur. Et, d'ailleurs, sans vouloir faire la comparaison pour la comparaison, mais c'est aussi pour dire que, par exemple, ce risque-là à Toronto a été mis en place justement l'année passée, une catégorie spéciale, en fait, de taxes foncières pour les concentrations créatives qui est à 50 % en dessous. Il faut dire qu'il y a aussi des outils.

1260

Un autre risque, évidemment, c'est donc la rareté des espaces abordables. En 2012, on soulignait déjà que justement ce secteur avait moins de capacité à se développer parce que justement le prix du foncier commençait à se développer. Donc là, on imagine que ça devrait aller en augmentant. Et puis, bien, c'est ce que je disais. C'est la fragilisation vers la disparition des édifices à vocation artistique, notamment ceux qui peuvent se trouver dans des endroits où le zonage peut être mixte, où là on va aller plutôt dans des... En tout cas, on sait que ça va...

1265

LE PRÉSIDENT :

1270

Est-ce que vous avez un recensement des édifices potentiellement, disons aptes à recevoir ce type d'activité-là ou qu'il y en a déjà? Est-ce qu'il y a déjà un recensement de ces édifices-là dans le quartier?

1275

Mme MÉLANIE COURTOIS :

Oui, mais en fait...

1280

LE PRÉSIDENT :

Parce que quand on a posé la question à l'arrondissement, l'arrondissement nous dit : « Bien, c'est en fonction du zonage. » C'est-à-dire, si c'est un zonage mixte, puis que c'est une propriété privée, l'arrondissement dit : « Bien, on n'a pas le moyen de le conserver ou de...

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1285 Oui. Alors, encore une fois, c'est que, aussi des fois, c'est que les arrondissements ne
mesurent pas non plus les pouvoirs qu'ils ont, parce que, encore une fois, un changement de
zonage, c'est possible comme ça a été fait justement typiquement sur la rue Parthenais. On est
capable de changer le zonage quand on reconnaît qu'il y a un secteur d'activité qu'on veut protéger.
Quant, on va dire, au repérage exact exact de ces bâtiments-là, il y a plusieurs études qui ont eu
1290 lieu. Il y en a une en 2005, en fait, sur tous les ateliers d'artistes, qui est en cours de réactualisation
par la Ville de Montréal justement. Donc on aura plus de – on l'espère, en tout cas – plus de
données dans les prochains mois.

LE PRÉSIDENT :

1295 Mais, pour la commission, est-ce que ça serait possible d'avoir strictement une carte ou
quelque chose comme ça qui illustrerait ces bâtiments-là?

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1300 Elle n'est pas forcément récente, mais oui, je pense que je pourrais vous trouver...

LE PRÉSIDENT :

1305 Même si elle n'est pas récente.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1310 Oui, c'est ça. Puis, je ne sais pas si elle a été ajoutée aussi l'étude justement sur le *Portrait
des travailleurs culturels des Faubourgs*, parce que justement, il y avait aussi des données qui
étaient très importantes sur ce secteur d'activité-là.

LE PRÉSIDENT :

La commission apprécierait ça.

1315

Mme MÉLANIE COURTOIS :

O.K., bien sûr, ça me fera plaisir. Ça fait que... En tout cas. Non, c'est vrai que c'est important. Donc tout ça pour dire qu'en tout cas, on mesure qu'il y a vraiment des risques qui sont imminents pour les ateliers d'artistes.

1320

Donc ce qu'on peut proposer, en fait, comme recommandations. La première, pour nous en tout cas, c'est justement d'inscrire en fait les ateliers d'artistes comme une des priorités dans le PPU. De pouvoir justement reconnaître que c'est un besoin et c'est un secteur d'activité qui participe, on va dire, au développement intégré, social et économique.

1325

Une autre recommandation aussi, c'est donc justement de pouvoir... Parce qu'on sait que tous les outils ne sont pas dans les mains de l'arrondissement, il y en a aussi qui sont dans les mains de la ville-centre et c'est aussi justement de coordonner et d'harmoniser un plan de développement de préservation de ce secteur-là. Donc notamment, on parle du taux réduit de taxes foncières, ça peut être aussi des bâtiments excédentaires de la Ville qui pourraient être mis à disposition des artistes dans le secteur des Faubourgs, pour donner quelques exemples.

1330

D'autres dernières recommandations. De protéger les zones d'emploi. C'est ce que je disais, c'est justement, le zonage, on le sait, c'est un outil qui est vraiment fort, efficace et qui existe déjà, qui n'est pas inventé. Et c'est ça, c'est que souvent, en fait, les arrondissements ne mesurent pas eux-mêmes les outils qu'ils ont parce qu'on ne les utilise pas non plus forcément pour ces secteurs-là qui sont encore une fois nouveaux. Ça fait qu'en tout cas, nous, on voudrait attirer l'attention sur ça.

1335

1340

Et puis, après, sur le fait de pouvoir développer des incitatifs qui sont dédiés. Ça, on le

1345 voit, ça s'est aussi fait dans d'autres arrondissements, notamment lors de demande de projet dérogatoire. En fait, d'inscrire la préservation des ateliers d'artistes comme un élément de négociation avec les propriétaires pour garder notamment les ateliers abordables.

1350 Donc là, c'est sûr, c'est rapidement, je vous donne une partie de la matière qu'on a déposée dans le mémoire. Donc, encore une fois, il y a plus d'informations, puis ça va me faire plaisir d'apporter aussi d'autres documents.

LE PRÉSIDENT :

C'est un mémoire que vous allez déposer bientôt?

1355 **Mme MÉLANIE COURTOIS :**

Nous l'avons déposé, Ateliers créatifs Montréal. Vous ne l'avez pas reçu? J'ai reçu l'accusé de réception *Pérenniser et développer des lieux de création dans les Faubourgs*.

1360 **LE PRÉSIDENT :**

Non, mais on l'aura sûrement.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1365 Oui. Bien, je ferai le suivi aussi pour être sûre que vous l'avez parce que j'avais reçu l'accusé de réception. En tout cas. Donc, voilà, c'est ça. C'est d'attirer donc votre attention sur le fait que les artistes et les artisans sont, en fait, des populations qui sont fragiles face au phénomène d'embourgeoisement et que si on ne prend pas de mesure, bien, on peut vraiment se poser la question de savoir si les créateurs vont pouvoir continuer à travailler dans le secteur des Faubourgs.

1370

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

1375

Mme MÉLANIE COURTOIS :

Merci.

1380

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

Je peux y aller rapidement. Merci de la présentation. Alors, vous pouvez être sûr qu'on va porter à notre attention votre texte, votre mémoire. On va le lire, c'est sûr. Pour l'instant, moi, je m'intéresse beaucoup à la notion de développement intégré que vous avez présentée. Vous avez parlé de développement intégré autour... Développement social et économique. On a marché, les commissaires et notre petite équipe, dans le secteur de Grover et du 2205, Parthenais.

1385

Mme MÉLANIE COURTOIS :

Oui.

1390

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

Moi, je ne connaissais pas le concept. Je suis content d'apprendre que ce modèle de développement économique et social existe autour de la créativité et de la culture et je suis conscient aussi que c'est également un moteur de vitalité économique pour Montréal en général, mais il faudrait voir pour les Faubourgs aussi. Ça, ça serait intéressant à voir comme... Et si on était capable de placer donc, d'identifier des milieux en lien... si on était capable de positionner,

1395

1400 si vous pouviez nous donner de l'information autour du développement social et économique de ces pôles-là, ce serait intéressant.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1405 Oui, oui. Je vais vérifier d'ailleurs que vous ayez ce mémoire-là et puis transmettre aussi donc le *Portrait culturel des Faubourgs* et les précédentes études sur les ateliers d'artistes à Montréal.

LE PRÉSIDENT :

1410 C'est ça. Si vous déposez des documents, ils vont être déposés obligatoirement sur le site internet de l'Office et ils feront partie des documents de la commission.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1415 Parfait.

LE PRÉSIDENT :

1420 Merci beaucoup, Madame.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1425 Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

1430 Je vous invite à vous présenter à l'arrière, si vous avez deux petites minutes, pour répondre à notre questionnaire.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

Merci.

1435 **LE PRÉSIDENT :**

C'est le questionnaire de Concertation Montréal.

Mme MÉLANIE COURTOIS :

1440

O.K.

LE PRÉSIDENT :

1445 Alors, la commission appelle le Quadrilatère de la Miséricorde. Alors, Messieurs, bonjour!
Vous allez commencer par vous présenter? Vous êtes, Monsieur?

M. GILLES RENAUD :

1450 Gilles Renaud, je suis directeur général chez Ateliers créatifs Montréal. Vous avez eu la
présentation, mais je suis ici pour présenter un projet en partenariat sur le Quadrilatère de la
Miséricorde.

LE PRÉSIDENT :

1455

D'accord. Et, Monsieur?

M. DANIEL PROVOST :

1460 Mon nom à moi, c'est Daniel Provost, je suis directeur des opérations à la Maison du Père.

LE PRÉSIDENT :